

## Flash Info spécial

## GENS DU VOYAGE : UNE INSTALLATION ILLÉGALE

Lundi 22 août, 80 caravanes se sont installées sauvagement à ALTORF, sur un terrain privé. Les forces de l'ordre étaient présentes avec ... 16 gendarmes.

Le Maire, après mise en place d'un barrage, a dû se résoudre à autoriser le passage des véhicules vers l'étang de pêche <u>sur ordre de l'autorité préfectorale</u>.

Le propriétaire du terrain, Romain KLEIN, devant le fait accompli, a exprimé son refus et invoqué la violation de propriété privée. Il n'a accepté aucun dédommagement. Il a porté plainte et adressé une demande d'expulsion administrative auprès de la Préfecture. Dès le lendemain matin, le Maire a réuni le Médiateur en charge des Gens du Voyage et les responsables de la communauté en vue de trouver un autre terrain. Sans résultat ! Les diverses interventions du Maire ont cependant été efficaces : ce jour, jeudi 25 août, le Préfet a pris un arrêté mettant « en demeure les propriétaires des véhicules et caravanes stationnés illégalement à Altorf de quitter les lieux avant le 29 août 10h. » (consultable sur le site internet communal)